

# V06 et V06a : Dôme de Barrot / Mairola

**V06 : 49 km, 1750m D+, 14 cols** (variante courte) ([voir sur ccWay](#)),

**V06a : 60 km, 2050m D+, 16 cols** (variante longue) ([voir sur ccWay](#))

**ou V06a raccourcie : 50 km, 1600m D+, 13 cols**

**Départ :** [Puget-Théniers](#) à 42 km de Gillette (45' en voiture). **Parking :** 43.95488, 6.89337

**Intérêts :** Découverte du versant sud-ouest du Dôme de Barrot avec ses paysages alternant forêts, barres rocheuses, pélices rouges, points de vue sur les Gorges de Daluis, sur le Vallon d'Amen, la Tête de Rigaud... et une belle moisson de cols. En option V6a : la Montagne de Mairola, le village d'Auvare et un parcours plus cyclable.

**Descriptif :** Parcours cyclable à 80% : 20 km de route, 19 km de pistes et 10 km de sentier en majorité pédestre, avec quelques longueurs techniques, cyclables pour experts seulement. Un peu de piste pédestre, un peu de sentier cyclable. *V06a : cyclable à 95% : 25 km de route, 34 km de pistes, 1 km de sentier.*

**Attention :** un seul point d'eau non garanti sur le parcours avant le retour sur La Croix-sur-Roudoule.

Partir par la D16 qui remonte la Roudoule jusqu'à Léouvé. Avant les ultimes maisons du hameau, quitter le bitume et prendre à gauche à 180° la piste raide qui mène au [Collet de Larmelle](#) (1344) où on continue à droite jusqu'au [Pas de Sabatier](#) (1405). Un sentier raide et technique descend sur le [Col de Roua](#) (1284) où on est dans l'ambiance des pélices rouges. Après 300 m de chemin peu cyclable, à un point d'eau (non garanti), on retrouve une large piste accidentée, avec de forts raidillons, qui passe à la [Baisse de Lombard](#) (1445). Avant le km 21 il faut aller chercher à 100 m à droite, hors sentier en aller-retour, la [Baisse de Caramentras](#) (1584). La [Baisse de Boeuf](#) (1575) est au prochain carrefour puis on arrive à la [Baisse de Près du Lac](#) (1684) qui est pratiquement sur la piste. Là commence le poussage dans un paysage à dominante rouge, très marqué par l'érosion, en montant au [Col de Sui](#) (1726). Une traversée descend à flanc pour remonter à un col topo, non nommé, à 1750 m. Descente partiellement cyclable sur le [Collet de la Vigude](#) (1594). On retrouve ensuite vers la cote 1600 une bonne piste. Un peu plus loin, l'aller-retour facultatif au [Col de Crous](#) (1594), distant de 100 m, se fait hors sentier et au GPS, dans la pinède touffue. On atteint vite le [Col de Pras](#) (1527) d'où on peut faire, en aller-retour (4,5 km en tout) sur piste peu pentue, le [Col de Panégière](#) (1474) où on peut opter pour l'option V06a (voir plus loin). Un peu au nord du Col de Pras, de la balise 218, part vers l'ouest le sentier qui descend, bien raide sur la fin, à la [Baisse de Fleirel](#) (1353). Sentier relativement cyclable jusqu'au [Col du Mont](#) (1283). Suivent 2 km de sentier très exposé au début, très pentu ensuite et donc quasi exclusivement pédestre, qui rejoint une bonne piste avec de belles vues sur le village de **La Croix-sur-Roudoule** que l'on atteint bientôt. Il n'y a plus qu'à se laisser descendre par la route jusqu'au point de départ.

V06a à partir du [Col de Panégière](#) : Descendre par la piste jusqu'à un carrefour en T, à col topo (vers le **Ravin des Vallières**), d'où on peut soit rentrer directement (V06a raccourcie), soit faire vers l'est une grande antenne qui représente 10 km et 450m de D+ : du km 34,7 aller chercher **en option**, en antenne aller-retout par piste raide : [Baisse de la Nouguière](#) (1404). Rejoindre ensuite le [Col de Mairola](#) (1286) puis monter les lacets jusqu'au [Col de la Barbenière](#) (1477). Retour par la même piste jusqu'au carrefour en T précédent.

Retour au point de départ : quitter la piste principale pour prendre vers l'ouest une piste secondaire (balise 222), qui devient un sentier assez cyclable qui mène (balise 223) au beau village d'**Auvare**, où on retrouve la route asphaltée du retour. En chemin, au-dessus de **Puget-Rostang**, un rapide aller-retour sur piste permet de glaner [Les Colettes](#) (821). La route passe juste en dessous du village de **Puget-Rostang**, qui peut mériter une visite mais n'offre pas de bistrot.



Baisse de Près du Lac [FR-06-1687](#)